

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mil seize, le 7 avril à 18h00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la Maison de l'Intercommunalité, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs, Jacques ALEXANDRE, Denis BANDELIER, Marielle BANDELIER, Martine BENJAMAA, Josette BESSE, Jacques BOUQUENEUR, Jean-Claude BOUROUH, Claude BRUCKERT, Rolande DAMOTTE, Christine DEL PIE, Monique DINET, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, Joseph FLEURY, Daniel FRERY, André HELLE, Jean-Louis HOTTLET, Fatima KHELIFI, Marie-Lise LHOMET, Bernard LIAIS, Jean LOCATELLI, Thierry MARCJAN, Didier MATHIEU, Robert NATALE, Cédric PERRIN, Jean RACINE, Frédéric ROUSSE, Roger SCHERRER, Claude SCHWANDER, Bernard TENAILLON, Dominique TRELA, Pierre VALLAT, Bernard VIATTE **membres titulaires.**

Étaient excusés : Mesdames et Messieurs, Anissa BRIKH, Laurent BROCHET, Jacques DEAS, Gérard FESSELET, Sophie GUYON, Pierre OSER, Jean-Claude TOURNIER.

Avaient donné pouvoir : Mesdames et Messieurs Anissa BRIKH à Jean LOCATELLI, Laurent BROCHET à Didier MATHIEU, Pierre OSER à Robert NATALE, Jean-Claude TOURNIER à Josette BESSE.

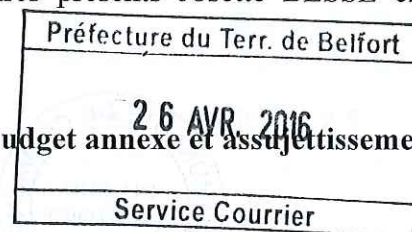
Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Jeudi 31 mars	Jeudi 31 mars	En exercice	41
		Présents	34
		Votants	38

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents Josette BESSE est désignée.

2016-03-03 Eco-village touristique du Verchat-Création d'un budget annexe et assujettissement à la TVA

Rapporteur : Christian RAYOT



La CCST a signé une convention en date du 15 avril 2015 avec la commune de JONCHEREY relative à la mise à disposition du site de l'étang Verchat à Joncherey pour que la CCST puisse y « implanter des hébergements touristiques et leurs accessoires destinés à l'aménagement d'une zone touristique originale proche de la nature. »

La CCST a également validé le 17 septembre 2015 un protocole préalable fixant les termes et conditions d'un bail commercial avec la SARL des Cabanes des Grands Reflets (ex Cabanes du Verchat).

Ce protocole définit les modalités de réalisation, projet et bail commercial qui sera signé entre la CCST et la SARL des Cabanes des Grands Reflets au terme des travaux de réalisation.

Comme nous vous l'avons déjà détaillé plusieurs fois en Conseil Communautaire, le projet s'appuie sur d'importants travaux de réaménagement du site afin que le preneur du bail, la SARL des Cabanes des Grands Reflets, puisse ensuite y implanter ses cabanes dans les arbres et flottantes.



Les travaux sous maîtrise d'ouvrage de la CCST concernent :

- La construction d'un bâtiment d'accueil à l'entrée du site appelé Eco-Hutte
- La réalisation des voiries et des réseaux nécessaires à la bonne exploitation de l'Eco-village.

Au vu du projet et des activités qui y seront développées, en raison de l'assujettissement de ces activités à la TVA, les dispositions de l'instruction budgétaire et comptable demandent la constitution d'un budget annexe.

Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents décide :

- **De créer un budget annexe au budget communautaire nommé « Etang Verchat » à partir du 1^{er} janvier 2016 ;**
- **De préciser que ce budget annexe suivra la nomenclature M14 ;**
- **De solliciter l'habilitation pour l'assujettissement à la TVA pour ce budget annexe auprès des services Fiscaux ;**
- **D'autoriser le Président à signer tout acte administratif, juridique et financier relatif à cette prise de décision.**

<p>Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.</p> <p>Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le Et publication ou notification le</p> <p>26 AVR. 2016</p> <p>Le Président, Le Vice-Président Pierre OSER</p> 	<p>Le Président, 26 AVR. 2016</p>  <p>Le Vice-Président Pierre OSER</p> <table border="1" data-bbox="933 1590 1340 1814"><tr><td>Préfecture du Terr. de Belfort</td></tr><tr><td>26 AVR. 2016</td></tr><tr><td>Service Courrier</td></tr></table>	Préfecture du Terr. de Belfort	26 AVR. 2016	Service Courrier
Préfecture du Terr. de Belfort				
26 AVR. 2016				
Service Courrier				